

Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 26 de mars 2008 - Prix : 0,2 •

Attac Association pour une taxation des transactions
financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux - 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - http://www.local.attac.org/attac38/
Directeur de la publication Bernard Labouré
Mise en page Georges Veyet
CPPAP en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

Partage des richesses, la question taboue

« La part des profits est inhabituellement élevée à présent (et la part des salaires inhabituellement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'ont pas de précédent dans les quarante-cinq dernières années ». Ces lignes sont tirées d'un article de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Ce n'est pas vraiment un repaire de marxistes !

Ainsi d'après la Commission européenne, la part des salaires au sein de l'Europe a chuté de 8,6% depuis 20 ans et de 9,3% en France. Sur un PIB (*) de 1 800 milliards d'euros (montant du PIB français en 2006) c'est donc en gros un déplacement de 160 milliards d'euros qui ont glissé du travail vers le capital.

La transformation du système économique depuis trente ans a consacré la domination absolue du capital financier, engendrant d'importantes inégalités. Le modèle traditionnel d'entreprise, qui considère cette dernière comme une communauté d'intérêt entre trois partenaires (salariés, actionnaires, managers), a cédé la place à un nouveau modèle, qui donne la primauté absolue aux intérêts des actionnaires.

Ce capitalisme financier donne un pouvoir exorbitant aux détenteurs de capitaux. En 2006, les sociétés du CAC 40 ont versé 39 milliards d'euros à leurs actionnaires. Cette déformation du partage de la richesse s'est traduite par une explosion des inégalités des revenus. En France, les 3 500 foyers fiscaux les plus riches – sur un total de 35 millions – ont vu leurs revenus progresser de 42,6% de 1988 à 2005. Pendant la même période, 90% des foyers fiscaux ont dû se contenter d'une hausse moyenne de 4,6% de leur revenu réel.

La transformation du système économique actuel nécessite que soit brisée cette domination absolue du capital financier. Les solutions sont connues (hausse du pouvoir d'achat, élargissement des services publics vers la petite enfance, le logement, la dépendance, rétablissement d'une forte progressivité de l'impôt sur le revenu, retour au partage du travail, prise en compte des contraintes écologiques et sociales...). Cette transformation est possible si le partage des profits est mieux distribué au sein du système. Pour y arriver, faudra-t-il attendre une crise grave du capitalisme financier ?

(*) PIB : produit intérieur brut ou richesse nationale produite

Bruno Greslou

Événement

Soirée conférence-débat

Mardi 18 mars 2008 de 20 h à 22 h 45, à la Maison des associations de Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux.

« la réforme du code du travail »
avec **G. Filoche**

(membre du Conseil scientifique d'Attac, inspecteur du travail, militant syndical)

La fin annoncée du droit du travail ?

Ce nouveau code sera applicable à compter du 1er mai 2008. Plus qu'une réforme, il s'agit d'une remise à plat du code acquis par les luttes ouvrières menées durant un siècle et demi.

Cette soirée conférence remplace la réunion des adhérents qui est reportée au 25 mars 2008.

Prochaine rencontre des adhérents et sympathisants

Mardi 25 mars 2008 de 20 h à 22 h 45, à la Maison des associations de Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux.

Thème du débat : La délinquance financière et fiscale
avec projection du film produit par Attac « Permis d'évader »

et en présence de B. Bouzon animateur du groupe délinquance financière d'Attac Romans

Venez nombreux avec amis et connaissances, nous choisirons ensemble des sujets de débat pour nos prochaines rencontres.

Europe : après Versailles que faire ?

Démocratie bafouée

Plus d'un mois déjà que les parlementaires réunis en congrès à Versailles, en votant pour la révision de la Constitution française, ont permis le processus de ratification par le Parlement et le Sénat du traité de Lisbonne. Celui-ci n'est que la réplique, diluée dans les traités précédents, du traité constitutionnel européen de 2005 rejeté très majoritairement par le peuple. Le président de la république a tout fait pour effacer le vote de 2005 :

- refus de consulter le peuple par référendum sur un texte déjà rejeté,
- calendrier TGV : deux mois entre l'accord des chefs d'état européens le 13 décembre 2007 et la convocation du congrès le 4 février 2008, avec les fêtes de fin d'année au milieu.

Le président peut donc remercier les parlementaires dont deux tiers des socialistes qui, en votant oui ou en s'abstenant ont rendu impossible un référendum.

Morale : citoyens bâillonnés = démocratie bafouée et sacrifiée.

Malgré une réelle mobilisation

Et pourtant, malgré un calendrier impossible, dans une période d'attaques incessantes par le pouvoir sarkoziste (santé, retraites, emploi, pouvoir d'achat, justice, chasse aux sans papiers..), les partisans d'un référendum ont multiplié réunions publiques (plus de 200), rassemblements, (Paris, Aubagne, Versailles) pétitions (120000 signataires). Attac n'a pas été en reste pour agir seul ou en partenaire actif dans les collectifs pour un référendum.....dans le silence assourdissant des médias locaux et nationaux.

Que faire ?

Passé le temps de la colère et du dépit, devons-nous délaisser le terrain européen ? Ne serait-il pas plus utile de concentrer notre énergie sur le pré carré national où la tâche est énorme bien que l'emprise européenne soit très forte sur nos politiques intérieures ?

Sommes nous en capacité de « reprendre la main » ?

Les mois qui viennent seront le cadre d'évènements importants au niveau européen :

* La France va présider l'Union européenne au second semestre 2008 et en juin 2009 nous élirons les députés au Parlement européen,

* La première université d'été des Attac d'Europe aura lieu à Saarbrück du 1^{er} au 6 août 2008 et le Forum social européen se tiendra à Malmö du 17 au 21 septembre 2008.

Campagnes et débat de fond

En s'appuyant sur ces échéances, il est possible de porter des propositions et d'engager des mobilisations pour peser sur l'avenir de l'Europe. Mais un débat de fond reste posé :
- est-il possible d'ébranler cette machine à libéralisation que sont les politiques et les institutions européennes ?
- Peut-on ou non réformer l'UE de l'intérieur ?
- mais de l'extérieur est ce possible et plus efficace ?
- Quel rapport y a-t-il entre l'UE et la souveraineté populaire ?.....

La discussion doit s'engager au sein d'Attac liant, construction européenne et revendications précises, capables de mobiliser en s'appuyant sur des propositions plus globales d'Attac et du mouvement altermondialiste.. La crise du capitalisme financier demande une campagne sur ses causes et les réponses à y apporter, en l'articulant avec les politiques européennes :

- stratégie de l'UE dans les accords de libre échange,
 - politique agricole commune,
 - les OGM,
 - la question du droit du travail avec le livre vert de la Commission,
 - les migrations dont le président Sarkozy veut faire un dossier de la présidence française de l'UE.
- Décidément, l'UE et ses politiques ne cesseront pas d'être au cœur de nos réflexions et actions.

Bernard Labouré

PS : Un petit livre d'Attac sur l'Europe, qui sera édité dans quelques mois, va mettre en avant nos analyses et propositions d'alternatives pour l'autre Europe que nous voulons.

Attac-Isère en actions

Billet d'humeur, Versailles : le désaveu

Nous étions près de 1500 manifestants (dont une dizaine d'Attac-Isère) devant le château de Versailles ce 4 février 2008, coiffés du bonnet frigien, brandissant pancartes, drapeaux, essayant en vain de faire entendre notre voix, pour signifier aux parlementaires réunis en congrès que nous n'acceptons pas ce coup de force, tout en espérant (encore) qu'ils aient un dernier sursaut de conscience démocratique. Les parlementaires se prononçaient ce jour-là sur la modification de la Constitution française afin de pouvoir ratifier le « traité de Lisbonne » trois jours plus tard. Il fallait 2/5 de leur vote pour bloquer le processus de ratification parlementaire et de ce fait imposer le référendum populaire que nous réclamions depuis plusieurs mois.

Que s'est-il passé ? Nous avons été parqués derrière 3 rangées de CRS, loin de l'entrée du château afin que les parlementaires ne puissent ni nous voir ni nous entendre. Nos protestations ont été inaudibles également dans la plupart des médias (la revanche de 2005 ?).

Et si trop peu de parlementaires (181 contre et 560 pour, sur 907) ont eu le courage de résister, c'est parce qu'ils

savent bien mieux que le peuple ce qui est bon pour lui ou ce qui ne l'est pas. Qu'ils relisent l'article 2 de notre Constitution qui énonce que le principe de la république française est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Ce déni de démocratie va éloigner encore un peu plus les citoyens de l'Europe qu'on leur impose. Pour nous le combat pour une autre Europe continue.....

Michèle Bonneton et Isabelle Pichon-Martin



Quel développement pour quel type de société ?

Le président de l'Equateur, R.Corréa, trace la voie
(Extraits de son discours à l'assemblée des Nations Unies, le 25 septembre 2007)

Limites des objectifs du millénaire du développement (MDG) des Nations Unies (2000)

« Ils constituent une stratégie minimaliste pour réduire la pauvreté ». « S'en tenir à une optique de besoins minimum, comme les MDG, limite les aspirations au changement social ». « Le développement des politiques publiques dans un pays qui aspire à un changement radical, comme c'est le cas de l'Equateur, ne peut se contenter d'objectifs minimalistes ».

Objectifs sur des maxima sociaux

« Nous proposons des objectifs communs non seulement de minima de vie mais de maxima sociaux ». « La meilleure stratégie de réduction de la pauvreté dans la dignité est sans doute la réduction des écarts sociaux, économiques, territoriaux, environnementaux et culturels. Un des objectifs de notre gouvernement est de diminuer les inégalités dans le cadre d'un développement endogène, d'inclusion économique et de cohésion sociale et territoriale, aussi bien au niveau interne qu'au niveau global ».

Droits humains et valeurs universelles

« Il est indispensable d'élaborer un projet partagé qui doit être en constante redéfinition et qui ait justement pour objectif que tous nous souhaitons y prendre part. Pour cela nous avons élaboré en Equateur le Plan national de développement de façon démocratique, parce que nous pensons que sans la participation de tous aux décisions fondamentales de la société, aucun pays ne pourra légitimer et rendre ses décisions politiques plus efficaces »

Proposition équatorienne pour la réduction du CO2 : laisser le pétrole en terre

« L'Equateur a fait une proposition concrète et novatrice pour contribuer à la réduction de l'émission de CO2 et conservation de la biodiversité (...) engagement de ne pas exploiter environ 920 millions de barils de pétrole et d'éviter l'émission de 111 millions tonnes de carbone (...) cela impliquerait un manque à gagner de 720 millions de \$ ». « Cela serait un extraordinaire exemple d'action collective mondiale qui permettrait non seulement de réduire le réchauffement mondial mais également d'inaugurer une nouvelle logique économique pour le XXIème siècle où l'on prend en compte la création de valeurs d'usage plutôt que la production de marchandises »

Pour l'Equateur, il n'existe pas d'être humains illégaux

« ...Le fait que d'une part, on promeut au niveau mondial la libre circulation des marchandises et des capitaux en cherchant la rentabilité maximale, mais que, d'un autre côté, on pénalise la libre circulation des personnes à la recherche d'un emploi digne est un paradoxe immoral ; c'est tout simplement intolérable et insoutenable d'un point de vue éthique ».

Il n'y a pas de fin de l'histoire et des idéologies

« Nous ne devons pas nous faire d'illusion face à ceux qui proclament la fin des idéologies, la fin de l'histoire ». « Nous soutenons qu'il est possible de mener à bien une action collective, consciente et démocratique pour diriger nos vies et organiser la société mondiale d'une autre manière, avec un visage plus humain ».

(Discours intégral dans revue Interpeuples n° 161 novembre 2007)

La faim et les droits de l'Homme (extraits)

« Toutes les cinq secondes, un enfant de moins de dix ans meurt de faim ou de ses suites immédiates.

Cela se passe sur une planète qui regorge de richesses. La FAO constate qu'au stade du développement actuel de ses forces de production agricoles, la planète pourrait nourrir sans problème 12 milliards d'êtres humains, soit le double de l'actuelle population mondiale.

Conclusion : ce massacre quotidien par la faim n'obéit à aucune fatalité. Derrière chaque victime, il y a un assassin. L'actuel ordre du monde n'est pas seulement meurtrier. Il est aussi absurde. Le massacre a bien lieu dans une normalité glacée.

L'équation est simple : quiconque a de l'argent mange et vit. Qui n'en a pas souffre, devient invalide ou meurt. Il n'y a pas de fatalité. Quiconque meurt de faim est assassiné.

Le plus grand nombre des personnes sous-alimentées, 515 millions, vivent en Asie où elles représentent 24 % de la population totale. Mais si l'on considère la proportion des victimes, c'est l'Afrique subsaharienne qui paie le plus lourd tribut : 186 millions d'êtres humains y sont en permanence gravement sous-alimentés, soit 34 % de la population totale de la région. (...).

Afin de réduire les conséquences désastreuses des politiques de libéralisation et de la privatisation à l'extrême pratiquée par les maîtres du monde et par leurs mercenaires (FMI, OMC), l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de créer et de rendre justiciable un nouveau droit de l'homme : **le droit à l'alimentation.**

Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, (...).

Les droits de l'homme - hélas ! - ne relèvent pas du droit positif. Ce qui signifie qu'il n'existe encore aucun tribunal international qui rendrait justice à l'affamé, défendrait son droit à l'alimentation, sanctionnerait son droit de produire lui-même ses aliments ou de se les procurer (...).

Les nouveaux maîtres du monde ont horreur des droits de l'homme.

Ils les craignent comme le diable l'eau bénite. Car il est évident qu'une politique économique, sociale, financière réalisant à la lettre tous les droits de l'homme briserait net l'ordre absurde et meurtrier du monde actuel et produirait nécessairement une distribution plus équitable des biens, satisfierait aux besoins vitaux des gens et les protégerait contre la faim et une bonne part de leurs angoisses.

Dans leur achèvement, les droits de l'homme incarnent donc un monde totalement autre, solidaire, libéré du mépris, plus favorable au bonheur.

Les droits de l'homme – politiques et civils, économiques, sociaux et culturels, individuels et collectifs – sont universels, interdépendants et indivisibles. Ils sont aujourd'hui l'horizon de notre combat.»

Jean Ziegler (rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur le droit à l'alimentation), intervention dans le cadre du FSM décentralisé à Paris, 26 janvier 2008.

L'Europe mine l'Afrique

Comment la banque de l'Union européenne finance le pillage du Sud

La banque européenne d'investissement (BEI) accorde de plus en plus de prêts à d'énormes projets miniers en Afrique. C'est l'institution financière internationale publique la plus puissante au monde. Sur le continent africain, elle est censée intervenir avec un mandat de développement. En quoi les mines qui profitent à des multinationales occidentales et détruisent l'environnement répondent-elles à cet objectif ? En outre la BEI n'applique aucune norme environnementale ou sociale. La BEI a prévu de lancer prochainement un processus de consultation sur ces sujets. Cette occasion est essentielle pour faire pression sur la banque.

Pour cela, envoyez une carte au président de la banque et une autre aux Amis de la terre qui sont à l'initiative de cette campagne soutenue par attac France. (Les cartes sont jointes en annexe à ce GDS.)

Université des Attac d'Europe

Saarbrück du 1 au 6 août 2008

Pour la première fois, une université d'été des Attac d'Europe se tiendra début août en Allemagne (Sarre).

Organisée par nos amis allemands avec un programme mis au point par un groupe européen, elle sera centrée sur l'Europe et son avenir : Europe sociale, démocratique, économique, l'Europe dans le monde...

Plus de mille attacien(ne)s de toute l'Europe sont attendus à l'université de Saarbrück ; des modes d'hébergement seront proposés ; quatre langues seront utilisées : allemand, français espagnol, anglais. 300 places seront réservées aux adhérents français.

C'est une occasion unique de mettre en commun et confronter nos analyses et propositions pour bâtir des réponses unitaires aux politiques néolibérales de l'Union Européenne.

Retenez les dates. Renseignements plus complets dans un prochain Grain de sable.

Base élèves

Non au fichage des élèves !

Il est demandé aux directeurs de produire un fichier avec les données personnelles

des élèves. Le dossier scolaire est produit dans l'école et suit l'élève, alors que le fichier est national. Il contient des données qui ne figurent pas dans le dossier papier.

A l'invitation de parents d'élèves délégués, une réunion d'information, d'échanges et de mise en place d'actions collectives s'est tenue le 25 janvier 2008 à la Villeneuve. Plus de 50 personnes étaient présentes, dont 25 parents délégués de diverses écoles, 10 directeurs, 2 élus du Conseil municipal de Grenoble et des représentants d'associations (dont Attac-Isère)

Une réunion publique sur ce sujet, le 12 février 2008 à la maison du tourisme à réuni 180 personnes du département (parents d'élèves, directeurs d'écoles...).

Voir le site www.ldh-toulon.net pour la pétition « nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas » et la pétition.

Adresse de messagerie du collectif

Pour l'inscription sur la liste, envoyer un courriel à baseeleves@gmail.com

CUAD 38 (*)

Mise en place de la loi de prévention de la délinquance au CG de l'Isère

Le CG de l'Isère vient d'officialiser la mise en oeuvre dans ses services de la loi de prévention de la délinquance en laissant totalement de côté les recommandations d'un des deux groupes de travail auxquels le CUAD 38 avait participé (attac-Isère est membre de ce collectif).

Règle applicable : « lorsque le coordonnateur donne les informations au maire, il le fait de façon limitée à ce qui est strictement nécessaire (.....) ». Notion on ne peu plus vague des limites à ne pas dépasser !!!

(*) CUAD : collectif unitaire anti-délation

L'altermondialisme en débat sur le campus

Invités par des étudiants, réunis en université populaire, nous avons participé à un débat sur l'altermondialisme le 31 janvier 2008. Après une courte présentation de ce mouvement par un militant d'Attac-Isère, plus de 35 participant(e)s, pour la plupart étudiants, ont apporté leurs analyses, réactions. La discussion a dévoilé la richesse et la qualité des interventions. Continuons à être présents dans les lieux de débat.

Infos utiles

Publication d'Attac France de janvier 2008, disponible sur le site :
« la protection sociale pour un mode de développement de qualité »
<http://www.france.attac.org/spip.php?article7953>

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net
04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco : lundi 10 mars, 18 h 30, MDA

Groupe cinéma : tous les mardis du mois, à 19 h, MDA

Groupe Grésivaudan : tous les premiers lundis du mois à 20 h 30

CA : mercredi 26 mars et jeudi 10 avril, 19 h, MDA

Conférence-débat : mardi 18 mars, 20 h, MDA avec G. Filoche

Soirée adhérents : mardi 25 mars, 20 h, MDA

Radio : tous les 3ème mercredi du mois émission attac sur radio Grésivaudan